



Conception bioclimatique : concilier confort d'été et confort d'hiver

Dans une approche globale de conception pour éviter les surchauffes

Durée : 2 jours (en présence) ou 4 demi-journées (à distance) soit 14 heures **Thématique(s) :** Confort d'été, Construction durable, DDQE, Eco-conception,

Formation courte

Date : 19 et 20 (journées) novembre 2025 **Lieu :** Formation à distance (classe virtuelle)

Intervenant(s): Vincent COLIATTI, Ingénieur thermicien spécialisé basse

énergie et écoconstruction (TERRANERGIE)

Programme de formation

Les diverses sources de chaleur en été dans le bâtiment

Les transferts de chaleur dans le bâtiment

Les notions de physique liées au confort

Conception et stratégie contre la surchauffe

- Conception Bioclimatique (compacité, orientation...)
- L'inertie
- L'isolation
- Les parois vitrées et protections solaires
- Les parois opaques
- Les apports internes

Etude de cas

- Bâtiments neufs Tertiaire
- Rénovation Logements et CLSH

Présentations des annexes / approfondissements

- La ventilation (free-cooling nocturne)
- Climatisation
- Rafraichissement adiabatique
- Ventilation plafonnier et autres

Ressources

- Climat future
- Le « rôle » des utilisateurs et du maître d'ouvrage

Objectifs de formation

- Connaître les bases du sujet "confort d'été" (les conditions du confort humain, les notions de physique liées au confort d'été, les différentes stratégies de confort estivales ...)
- Connaître les liens entre confort d'été et d'hiver (économie d'énergie).
- Connaître les principes adaptés à un construction ou rénovation confortable en été
- Appréhender, à partir des annexes et ressources complémentaires, comment devenir autonome pour assurer un projet confortable en été et en hiver

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO: amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 jours (en présence) ou 4 demi-journées (à distance) soit 14 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

Tarifs de la formation

900 € HT soit 1080 € TTC

& tarif préférentiel : 820 € HT soit 984 € TTCpour une inscription à 2 ou +

& pour les <u>anciens stagiaires DDQE</u> : 740 € HT (888 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Page 2/3

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

12/09/2024

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81 sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95 formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOPI (au titre de la catégorie Actions de formation)